

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01720

Numéro SIREN : 514 387 141

Nom ou dénomination : 9 A CLIMBING

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/010494

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	4 965	771	4 194		4 194	
	Concessions, brevets et droits similaires	35 621	12 950	22 671	7 261	15 410	212.22
	Fonds commercial (1)	2 000		2 000	2 000		
	Autres immobilisations incorporelles	285		285	285		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	95 390	48 015	47 375	43 972	3 403	7.74
	Autres immobilisations corporelles	49 586	25 831	23 755	19 356	4 399	22.72
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 009		2 009	2 009		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 385		2 385	3 585	1 200	33.48
	Total II	192 240	87 567	104 674	78 468	26 206	33.40
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	435 781		435 781	337 450	98 331	29.14
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	152 842		152 842	185 119	32 277	17.44
	Marchandises	305 090		305 090	214 691	90 399	42.11
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	397 131	1 059	396 072	327 407	68 664	20.97
	Autres créances	140 697		140 697	49 107	91 590	186.51
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	150 160		150 160	225 160	75 000	33.31
	Disponibilités	214 192		214 192	368 964	154 772	41.95
	Charges constatées d'avance (3)	5 349		5 349	3 934	1 414	35.95
	Total III	1 801 242	1 059	1 800 182	1 711 833	88 349	5.16
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 993 482	88 626	1 904 856	1 790 301	114 555	6.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

2 385

certifié conforme à l'original

Yuscar

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 70 807)	70 807	70 807		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	140 491	140 491		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	7 081	7 081		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	381 508	361 656	19 852	5.49
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	156 547	19 852	136 695	688.59
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	756 433	599 886	156 547	26.10
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	199 990	199 990		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	576 855	580 947	4 093	0.70
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	40 000	30 000	10 000	33.33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	195 600	245 298	49 698	20.26
	Dettes fiscales et sociales	122 334	120 612	1 722	1.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	13 644	13 567	77	0.57
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 148 423	1 190 415	41 992	3.53
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 904 856	1 790 301	114 555	6.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

723 097 954 011

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			4 965
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	22 046		15 860
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	77 326		18 064
Installations générales agencements aménagements divers	1 850		
Matériel de transport	19 462		20 336
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 045		3 354
TOTAL	122 683		41 754
Autres participations	2 009		
Prêts, autres immobilisations financières	3 585		
TOTAL	5 593		
TOTAL GENERAL	150 323		62 579

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			4 965	4 965
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			37 906	37 906
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			95 390	95 390
Installations générales agencements aménagements divers			1 850	1 850
Matériel de transport		19 462	20 336	20 336
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 399	27 399
TOTAL		19 462	144 975	144 975
Autres participations			2 009	2 009
Prêts, autres immobilisations financières		1 200	2 385	2 385
TOTAL		1 200	4 393	4 393
TOTAL GENERAL		20 662	192 240	192 240

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		771		771
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	12 500	450		12 950
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 354	14 661		48 015
Installations générales agencements aménagements divers	1 850			1 850
Matériel de transport	8 106	6 271	12 408	1 969
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 045	5 967		22 012
TOTAL	59 355	26 898	12 408	73 846
TOTAL GENERAL	71 855	28 119	12 408	87 567

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	771				
Autres immob.incorporelles TOTAL	450				
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 661				
Matériel de transport	6 271				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 967				
TOTAL	26 898				
TOTAL GENERAL	28 119				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 754		695		1 059
TOTAL	1 754		695		1 059
TOTAL GENERAL	1 754		695		1 059
Dont dotations et reprises d'exploitation			695		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 385	2 385	
Clients douteux ou litigieux	9 516	9 516	
Autres créances clients	387 615	387 615	
Personnel et comptes rattachés	372	372	
Impôts sur les bénéfices	34 797	34 797	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 396	21 396	
Débiteurs divers	84 133	84 133	
Charges constatées d'avance	5 349	5 349	
TOTAL	545 562	545 562	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	199 990	199 990		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	80 383	80 383		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	496 472	71 145	425 335	9
Fournisseurs et comptes rattachés	195 600	195 600		
Personnel et comptes rattachés	41 348	41 348		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 000	34 000		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 926	45 926		
Autres impôts taxes et assimilés	1 060	1 060		
Groupe et associés	40 000	40 000		
Autres dettes	13 644	13 644		
TOTAL	1 148 423	723 097	425 335	9
Emprunts souscrits en cours d'exercice	340 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	344 140			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	372
Total	372

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	383
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 615
Dettes fiscales et sociales	12 128
Autres dettes	129
Total	19 255

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 349
Total	5 349

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

9A CLIMBING
Société par actions simplifiée
au capital de 70 807 euros
Siège social : 180 Boulevard de Charavines
38 500 VOIRON
514 387 141 RCS GRENOBLE

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 17/06/2022

Le 17/06/2022, à 10 heures, les associés de la Société 9A CLIMBING se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué en date 03/06/2022.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur TUSCAN Frédéric préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Sont également présents ou représentés :

- La société CASRA CAPITAL, représentée par Monsieur Charles FOUGERAT,
- Monsieur Cyril FAURA,
- Monsieur Frédéric NIGOUL, représentée par Monsieur Cyril FAURA.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 70 807 actions, soit plus du cinquième des actions ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés et les récépissés postaux d'envoi
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

FT 7
UF CA

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Approbation et la fixation de la rémunération du Président,
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale constate conformément aux dispositions de l'art 223 quater du CGI, qu'il n'a été engagé au cours de l'exercice écoulé, aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt telles que visées au 4 de l'article 39 dudit code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE

DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 156 546,75 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 156 546,75 euros.

FT
UF

Affectation

- Report à nouveau, soit 156 546,75 euros

Ce qui aura pour effet de porter ce compte à un montant de 538 054,38 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant la présence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte et l'approuve purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – APPROBATION DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT.

L'assemblée prend acte et valide le fait qu'il ait été octroyé une rémunération brute annuelle de 75 761 euros ainsi que les charges sociales afférentes à Monsieur TUSCAN Frédéric, au titre de ses fonctions de président pour l'exercice 2021.

L'assemblée décide de fixer à compter du 1er janvier 2022, la rémunération de Monsieur TUSCAN Frédéric au titre de ses fonctions de Président, à 75 772 euros bruts annuels.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

FT
LSCA

CINQUIEME RESOLUTION – POUVOIR EN VUE DES FORMALITES,

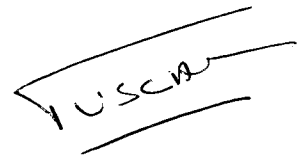
L'assemblée confère tous pouvoir au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités requises

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

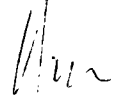
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Monsieur TUSCAN Frédéric

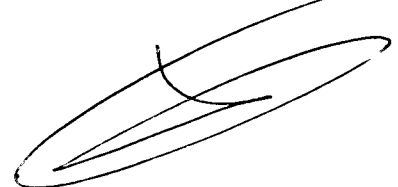


Le Secrétaire
Monsieur Cyril FAURA,



Les Associés
La société CASRA CAPITAL,

représentée par Monsieur Charles FOUGERAT,



Monsieur NIGOUL Frédéric
représenté par Monsieur Cyril FAURA

